



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Pays de la Loire | 1992

Saint-Georges-de-Montaigu – Les Cottages

Sauvetage urgent (1992)

Émile Bernard et Frédéric Mercier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/42002>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Frédéric Mercier, Émile Bernard, « Saint-Georges-de-Montaigu – Les Cottages » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Pays de la Loire, mis en ligne le 01 décembre 2020, consulté le 22 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/42002>

Ce document a été généré automatiquement le 22 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Saint-Georges-de-Montaigu – Les Cottages

Sauvetage urgent (1992)

Émile Bernard et Frédéric Mercier

- 1 L'agglomération de Saint Georges de Montaigu, au nord du département de la Vendée, s'étend sur un éperon rocheux marqué par la confluence de deux rivières : la Grande Maine et la Petite Maine. La topographie du site se prête particulièrement à une installation défensive.
- 2 La présence de vestiges archéologiques dans le bourg fut signalée dès 1636 par Dubuisson-Aubenay (Maître, 1896). Les érudits du siècle dernier (Cavoleau, Fillon, Baudry) n'omettent pas de mentionner celle qui est alors considérée comme l'antique *Durinum* ou *Durivum*, située à un carrefour de voies antiques. Le développement urbain de l'agglomération au cours des trente dernières années s'est traduit par de nombreuses découvertes archéologiques qui n'ont malheureusement jamais été déclarées.
- 3 Au début du mois de mars 1992, les travaux de viabilisation du lotissement communal « Les Cottages » ont provoqué la mise au jour de fragments de céramique antique. Le diagnostic archéologique (18 mai-12 juin) a porté sur la partie orientale du lotissement, dans le secteur qui, au regard des observations effectuées dans les coupes de tranchées, paraissait receler des niveaux d'occupation. Trois des quatorze tranchées exploratoires effectuées au moyen d'un tractopelle ont permis de localiser un important fossé orienté nord-sud. Un décapage de surface réalisé sur le lot n° 8 a révélé l'existence d'un bâtiment quadrangulaire directement installé sur le comblement du fossé.
- 4 Une fouille de sauvetage a été effectuée du 20 septembre au 20 novembre sur les lots n° 8 et 9 afin de préciser la nature de ces structures ainsi que la relation chronologique existant entre elles.

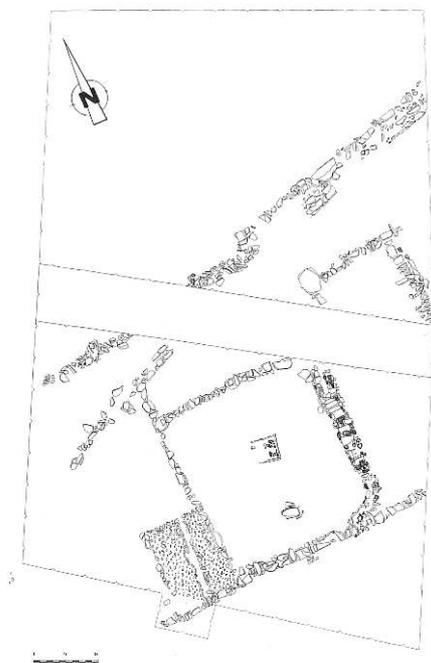
Le fossé

- 5 Creusé dans l'argile détritique naturelle, il est d'une largeur moyenne de 6 m pour une profondeur de plus de 2 m ; il est orienté nord-sud et correspond à la phase d'occupation la plus ancienne du site. La coupe révèle un dénivelé de plus d'un mètre entre le bord supérieur de l'escarpe et celui de la contrescarpe, qui se prolonge par une légère dépression. Le fossé présente un profil en « W ».
- 6 Après une période d'occupation matérialisée par un dépôt d'alluvions, le comblement volontaire s'effectue en deux phases distinctes :
 - la première correspond à la destruction et à l'éboulement d'une structure établie sur le bord ouest ; le pendage des couches indique un remblaiement à partir de l'escarpe. Les matériaux, blocs d'amphibolite, bois calciné et argile rubéfiée, évoquent la présence d'un rempart, sans qu'il soit possible d'en définir précisément le type.
 - la seconde phase se rattache au comblement définitif et au nivellement du fossé avant l'installation des habitats.
- 7 L'hypothèse d'un rempart précédé d'un double fossé défensif barrant l'éperon de Saint-Georges peut être proposée. En l'absence de mobilier céramique dans le comblement, la structure ne peut être datée que par les habitats qui l'oblitérent, antérieurs au 1^{er} s. apr. J.-C.

Les habitats

- 8 Un petit bâtiment sur solins a été dégagé sur le lot 8. La présence de solins de pierres sèches et de semelles d'angle, destinées sans doute à supporter des poteaux corniers, est de nature à justifier l'hypothèse d'une construction en matériaux légers (bois et torchis). L'observation stratigraphique a révélé trois phases de construction :
 - construction d'un mur de pierres sèches à double parement, installé à un point de rupture du substrat rocheux et parallèle à celui-ci ; l'habitat est en fait aménagé sur une crête rocheuse limitée au nord et au sud par deux dépressions argileuses.
 - édification d'un petit habitat de plan quadrangulaire au centre duquel est implanté un foyer matérialisé par trois dalles d'amphibolite incrustées sur chant dans un sol d'argile compactée. À l'ouest de cet édifice, l'empreinte rectiligne d'une sablière incorporée dans un radier de pierres peut signaler la présence d'une pièce dotée d'un plancher. Aucun indice ne permet à ce jour de déterminer la nature de l'ensemble, construit au début du 1^{er} s. apr. J.-C.
 - la dernière phase correspond à une extension vers l'est et vers le nord. Un caniveau, construit sur pierres de champ et couvert de dalles de schiste et de tuiles, traverse la pièce principale et évacue l'eau au nord.
- 9 L'observation de ce secteur d'habitat a permis de mettre en évidence un élément du parcellaire antique ; à défaut d'autres données archéologiques, il est impossible de le resituer dans la trame générale de l'agglomération antique.

Fig. 1 – Relevé des structures d'habitat (1^{er} s. apr. J.-C.)



INDEX

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrteSpGJhXdyI>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcktkMftXuORUf>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtjF0eApAuRa>

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtcJxzOpgs7T>

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxT02uJOogm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNsS2e>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>

Année de l'opération : 1992

AUTEURS

ÉMILE BERNARD

Conseil général de la Vendée

FRÉDÉRIC MERCIER

Afan